

Luca Paltrinieri

Gouverner le choix procréatif : biopolitique, libéralisme, normalisation

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Luca Paltrinieri, « Gouverner le choix procréatif : biopolitique, libéralisme, normalisation », *Cultures & Conflits* [En ligne], 78 | été 2010, mis en ligne le 06 mars 2012, consulté le 02 janvier 2014. URL : <http://conflits.revues.org/17963>

Éditeur : Centre d'études sur les conflits

<http://conflits.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://conflits.revues.org/17963>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Creative Commons License

Gouverner le choix procréatif : biopolitique, libéralisme, normalisation

Luca PALTRINIERI

Luca Paltrinieri travaille à une généalogie épistémologique et politique du concept de « population », XVII^e-XIX^e siècles. Il est chercheur post-doctorant dans le cadre du projet ANR « La bibliothèque foucauldienne » (ENS Lyon - EHESS), et membre du centre Michel Foucault.

Le 18 novembre 2009, le Fonds des Nations Unies pour la Population (Unfpa) publiait un rapport selon lequel le poids de la natalité des pays en développement menacerait le climat mondial et serait un des premiers moteurs du réchauffement climatique ¹. Le rapport concluait à la nécessité de développer dans ces pays une nouvelle politique démographique, basée non pas sur des mécanismes de coercition ou des sanctions pour réglementer le nombre des naissances, mais sur le développement de l'égalité des sexes, l'éducation des filles et le planning familial. Le présupposé de ce modèle d'action est bien la conviction qu'en développant l'éducation sexuelle et les services de santé reproductive, les pays qui souffrent d'une croissance démographique excessive parviendront à donner à leurs citoyens et surtout aux citoyennes les moyens d'un libre choix en matière reproductrice, la population s'autoréglant ainsi, comme le marché, par la liberté de ses acteurs. Dans ce rapport de l'UNFPA, il y a donc l'idée que le « destin » démographique de nos sociétés dépend, d'une part, d'une gestion technocratique rationnelle, s'appuyant sur une forme spécifique de savoir et se concrétisant en une action politique sur un ensemble de facteurs apparemment éloignés de la fécondité d'une population ou de sa volonté de reproduction. Mais d'autre part, il y a aussi l'idée que cette même population, objet passif d'une « gestion » gouvernementale, dépend dans sa taille, sa croissance, ses mécanismes internes, de la liberté plus ou moins affirmée en matière de procréation, ou encore de la manière dont chacun fait usage de son sexe et rationalise son activité sexuelle et reproductive ². On peut retrouver cette double logique à l'œuvre dans la mesure du « taux de natalité » d'une population, qui d'une part semble issue d'une opéra-

1. Cf. Allix G., « Le poids de la natalité menacerait le climat », *Le Monde*, 19 novembre 2009.

tion statistique se référant implicitement à une nature humaine biologique et objectivable, mais de l'autre ne cesse d'exprimer une qualité réelle ou espérée de la vie, en tant que construction sociale, résultat des choix subjectifs en matière de reproduction.

Il faudrait faire l'histoire de cette double logique, non tellement pour en montrer la force, mais pour en montrer la fragilité : les plans pour le développement démographique des pays en développement existent depuis longtemps, et ils échouent régulièrement³. Si la question de la régulation démographique représente encore aujourd'hui une certaine énigme, c'est que l'objet « population » se situe dans un étrange rapport entre l'autonomie et l'hétéronomie d'une collectivité politique. D'une part la conceptualisation même de l'objet « population » semble renvoyer automatiquement à la prise en charge d'une collectivité humaine par des mécanismes de pouvoir/savoir chargés d'assurer, réguler, gérer la vie. D'autre part, ce même objet manifeste une résistance à cette entreprise de gestion intégrale : les mesures de la fécondité, de la natalité, de la mortalité ou du sexe/ratio reflètent des phénomènes socialement constitués. La réduction de la vie d'une population à ses variables biologiques ne peut jamais se réaliser intégralement sur le niveau scientifique, cette réduction reste en grande partie une construction idéologique. On peut déjà remarquer que la question de l'avenir démographique de l'humanité et des politiques démographiques qui y sont impliquées recouvre en réalité celle de la forme spécifique de la biopolitique contemporaine, dans laquelle se nouent la gouvernementalité libérale⁴, une expérience de la sexualité et la question de la reproduction humaine.

Toutefois, il ne s'agira pas ici d'analyser ce paradoxe à la lumière d'une conception de la biopolitique déjà toute faite, foucauldienne ou non. Nous partirons plutôt de cette considération initiale : la population est aujourd'hui un objet complexe qui témoigne, par son existence même, de plusieurs rationalités hétérogènes à l'œuvre. Et ce, afin de montrer que cette hétérogénéité *interne* au concept de population empêche de réduire les « populations » à des simples produits, des « constructions » ou des « inventions » réalisées *uniquement* dans le cadre d'une technologie gouvernementale. Naturellement il faut

-
2. Dans la déclaration de mission de l'UNFPA, on peut en effet lire que cette organisation "supports countries in using population data for policies and programmes to reduce poverty and to ensure that every pregnancy is wanted, every birth is safe, every young person is free of HIV/AIDS, and every girl and woman is treated with dignity and respect" (source : www.unfpa.org). C'est donc une logique à la fois individualisante et totalisatrice, adressée aux individus comme aux populations (cf. Foucault M., « Omnes et singulatum. Vers une critique de la raison politique », in M. Foucault, *Dits et écrits, 1954-1988*, T. IV, Paris, Gallimard, 1994, pp. 134-161).
 3. Pour des jalons de cette histoire, cf. Chesnais J.-C., « La transition démographique : 35 ans de bouleversements (1965-2000) », in Chasteland J.-C., Chesnais J.-C. (dir.), *La Population du monde. Géants démographiques et défis internationaux*, 2e éd., Cahier 149, INED, 2002, pp. 455-475 ; Hodgson D., "Demography as social science and policy science", *Population and Development Review*, Vol. 9, n°1, 1983, pp. 1-34.

admettre que, dans son émergence même, la population est une entité fictive, ni plus ni moins que le peuple ou la nation. Il ne s'agit pas non plus de nier que les populations sont des constructions politiques et sociales. Notre analyse aura pour but de montrer que la dynamique de construction du concept, comme de l'objet de population n'est jamais unilatérale ou, pour le dire avec des termes foucauldien, que l'affirmation d'une biopolitique de la population est inséparable de l'émergence d'un mode de vie, ou d'une autre biopolitique qui s'affirme autour du corps et de la reproduction, et qui révèle la puissance d'agir des gouvernés. Nous nous attacherons à faire apparaître ces derniers non pas comme les simples victimes d'une objectivation réalisée d'en haut, dans le cadre d'un pouvoir-savoir totalisant, mais comme des *sujets* dont l'action est en quelque sorte à l'origine même de la théorisation sur la population. L'objectif n'est pas strictement historique : si notre analyse se base sur une reconstruction historique, que nous développerons ici seulement dans ses points essentiels, c'est pour aller vers une autre conception du biopouvoir. Plutôt que concevoir ce dernier comme une entreprise de contrôle et de domination de la vie humaine à travers sa soumission à une norme présumée « naturelle », nous voudrions montrer que l'émergence d'une biopolitique de la population relève d'un conflit entre différentes interprétations de la vie, que ce conflit témoigne de l'émergence d'une nouvelle « forme de vie » réflexive, et enfin que cette forme de vie ne peut pas être réduite au fait brut d'une nature pensée comme pure séquence biologique.

Il va de soi que cette tentative s'apparente à la recherche d'une biopolitique affirmative ou positive, dans le sens où il s'agit précisément de ne pas penser le biopouvoir et la biopolitique uniquement à partir des dispositifs qui contrôlent, régulent, administrent le vivant, ou dans les termes d'une opposition binaire entre dominants et dominés. Une biopolitique affirmative, créatrice de nouvelles formes de vie, est pensable toutefois seulement dans la mesure où l'on reconnaît que nous sommes les produits d'une histoire d'affrontements et de luttes entre plusieurs façons de définir, modeler, imaginer la vie. Ces logiques hétérogènes ont laissé des traces dans la formation même de nos concepts politiques, y compris celui de population : il s'agit, en quelque sorte, de redécouvrir, par un travail généalogique sur nos concepts mêmes, ces différentes logiques témoignant du fait qu'une pensée des gouvernés sous-tend la formation des concepts qui nous semblent, aujourd'hui, relever seule-

4. Il est naturellement fait référence au concept de « gouvernementalité » développé par Foucault à partir de 1978, notamment dans *Sécurité, territoire, population* et *Naissance de la biopolitique* (éditions établies par M. Senellart, Paris, Gallimard-Seuil, 2004). Par « gouvernementalité », Foucault entend à la fois la technique de gouvernement qui sous-tend la formation de l'État moderne, en continuité avec les « arts de gouverner » du Moyen-Âge (cf. Senellart M., *Les Arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept du gouvernement*, Paris, Seuil, 1995). Mais il désigne également, dans un sens plus large, « les techniques et les procédures par lesquelles on entreprend de conduire la conduite des autres » (*Le gouvernement de soi et des autres, Cours au Collège de France 1982-1983*, dirigé par F. Gros, Paris, Gallimard-Seuil, 2008, p. 6).

ment d'une entreprise d'objectivation et de détermination des masses et des individus humains.

De ce point de vue, le choix de l'objet « population » n'est pas anodin : alors que le corps, l'autre volet d'exercice du biopouvoir, est facilement mis au centre de plusieurs projets de biopolitique « affirmative » (que ce soit par la métaphore de la naissance ⁵, par la « résistance » que les corps opposent aux biopouvoirs, ou par le fait que les corps même peuvent être considérés comme des foyers d'une subjectivation qui appelle d'autres modes de régulation ⁶), la population est vraiment « le vilain petit canard » de l'affaire biopolitique. Pour toute une série d'auteurs qui se situent dans le sillage foucauldien, il ne fait pas de doute que la population est une « invention » gouvernementale, résultat d'une naturalisation des collectivités humaines, ou encore une construction scientifique dépolitisante qui se fait « dans le dos » des acteurs. L'opération de la quantification est automatiquement associée à une objectivation des faits sociaux et économiques qui se branche sur une « nature » biologique de tous les phénomènes concernant la population (natalité, mortalité, immigration, etc.). On dénonce alors la « naturalisation » d'un objet qui n'est rien d'autre que le résultat d'une opération historique et politique ⁷. Ainsi la « population » devient le double caché du « peuple souverain », l'objet d'une construction subreptice et d'une gestion gouvernementale en dessous de la machine démocratique. Si le concept de population est réduit à un outil de contrôle et de puissance, la population, elle, serait l'incarnation moderne du troupeau du régime pastoral : une sorte de gros animal muet, privé de toute existence subjective et pris intégralement en charge par un berger – la version moderne de ce berger étant le complexe politico-scientifique dont la démographie est un engrènement ⁸.

Ces lectures sont aujourd'hui problématiques pour une série de raisons. La première, c'est qu'elles dénoncent une conception biologisante de la population qui remonte aux années 1960. L'histoire du concept de population, ancienne et récente, montre qu'en réalité on est aucunement obligé de penser la population dans les termes d'une entité organique, expression d'une « vie biologique » de masses humaines, ni comme le résultat d'une opération de

5. Cf. Esposito R., *Bios, Biopolitica e filosofia*, Einaudi, Torino, 2004.

6. Cf. Memmi, D., *Faire vivre et laisser mourir : le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort*, Paris, La Découverte, 2003.

7. Typique de cette approche « constructionniste » le livre de H. Le Bras, *Naissance de la mortalité. L'origine politique de la statistique et de la démographie*, Paris, Gallimard-Seuil, 2000 ; et, du même auteur, *L'Invention des populations. Biologie, idéologie et politique*, Paris, Odile Jacob, 2000.

8. Cf. par exemple Brossat A., « Pouvoir pastoral et “vie bête” », *Revue Appareil* [En ligne], n°4, 2009, mis à jour le : 27/01/2010, URL : <http://revues.mshparisnord.org/appareil/index.php?id=898>. Pour un portrait de la démographie en tant « que science sociale la plus fortement reliée au biopouvoir », cf. Negri A., Hardt M., *Multitude. War and Democracy in The Age of Empire*, New York, Penguin, 2004 (tr. Fr. *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'empire*, Paris, La Découverte, 2004, pp. 198-199).

sérialisation et de massification des individus normalisés⁹. Deuxièmement, les notions de construction et déconstruction des catégories scientifiques restent souvent trop vagues : comment se déroulent ces opérations de construction et de déconstruction, et surtout, qu'est-ce qui est socialement et politiquement construit ? S'agit-il d'un concept, d'une pratique, d'un corps de connaissances ou de l'objet lui-même ? C'est la raison pour laquelle le grand travail de déconstruction entamé dans les années 1980, montrant le caractère construit des catégories de la pensée démographique, a donné lieu à des interprétations ambiguës. D'un côté les approches déconstructionnistes ont réduit la population à une entité purement artificielle (une représentation, ou une manipulation idéologique) dont il faudrait se débarrasser pour mettre finalement en lumière des comportements supposés réels. De l'autre, l'idée que la population est une réalité construite a été prise au sérieux, mais au prix de postuler la toute-puissance de la statistique, et de façon plus générale des sciences quantitatives, en particulier lorsqu'elles sont associées à l'imposition d'un pouvoir étatique totalisant et réducteur des diversités¹⁰. Dans ce dernier cas, en particulier, la population devient la figure clé d'un biopouvoir qui gère de part en part la vie humaine, sans aucun résidu ni résistance.

Or, ce modèle du contrôle statistique et de la construction totale de la réalité sociale risque de faire oublier que « le monde *résiste*. Les scientifiques qui s'obstinent doivent *s'accommoder* eux-mêmes à cette résistance¹¹ ». La population, comme réalité, est concrètement façonnée par des politiques de population et, en même temps, par des comportements sexuels et procréateurs, par des modes de socialisation, par des modifications climatiques et environnementales, par des migrations, par des pratiques qui ne sont pas déterminées univoquement par des politiques populationnistes ou malthusiennes ; en bref par un ensemble de facteurs qui ne sont pas toujours et ne peuvent pas être simplement le résultat de ces politiques, mais dont on peut cependant relever les caractères politiques. Il faut parler d'une construction simultanée, par le haut et par le bas, matérielle et conceptuelle, de l'objet population même, dérivant autant des politiques publiques et démographiques que des pratiques individuelles et des modes sociaux, du rapport avec les institutions et avec la communauté. Si les travaux de Michel Foucault et Jean-Claude Perrot ont montré que toute cette sphère est mobilisable par une politique démographique, c'est que celle-ci n'est pas non plus un agrégat de rapports informes

-
9. Cf. sur ce point Rosental, P.-A., « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire Sciences Sociales*, vol.61, n°1, 2006, pp. 7-30.
10. Cf. Schwerber L., « L'histoire de la statistique, laboratoire pour la théorie sociale », *Revue française de sociologie*, vol.37, n°1, 1996, pp. 107-128. Sont exclus de ces approches le cas de Latour, qui a plusieurs fois pris ses distances avec ces « constructionnismes » naïfs (cf. en particulier, « Croyez-vous à la réalité ? » in *L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 7-31).
11. Hacking I., *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, trad. B. Jourdan, Paris, La Découverte, 2001, p. 102. Sur ce point, voir en particulier Fleck L., *Entstehung und Entwicklung einer wissenschaftlichen Tatsache*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1980 (tr. Fr. *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Flammarion, 2008).

en attente d'une « invention » catégorielle qui puisse la contenir et l'informer d'en haut ¹².

D'ailleurs, ce sont précisément les images rétrospectives, le présumé « biologie » et l'approche paresseuse de la dénonciation décrivant toujours la population sous les termes de l'invention et de l'objectivation des masses que Foucault s'efforce de récuser dans son cours *Sécurité, territoire, population* ¹³, lorsqu'il décrit la population qui émerge au milieu du XVIII^e siècle comme un nouveau « sujet » politique, manifestant une mécanique des intérêts et des désirs, autorisant une série de contre-conduites. Il s'agirait alors de prendre au sérieux l'injonction de penser la construction historique de la population comme un laboratoire avancé pour « une analyse où le biologique et l'historique ne se feraient pas suite [...] mais se lieraient selon une complexité croissante à mesure que se développent les technologies modernes de pouvoir qui prennent la vie pour cible ¹⁴ ». On peut alors penser bien sûr aux technologies de pouvoir, mais aussi aux techniques du corps, aux modes de vie, aux transformations éthiques, ou aux façons de styliser son existence. En effet, les généalogies foucaaldiennes invitent à un double travail de déconstruction. D'un côté, le travail de déconstruction des catégories politiques et scientifiques par une histoire des transformations de la relation entre savoir et pouvoir (dans notre cas par une transformation des techniques administratives et étatiques de quantification) ¹⁵ ; de l'autre, la déconstruction de l'image simpliste et binaire d'un pouvoir qui « invente », tout seul, ces mêmes catégories pour les imposer à des gouvernés impuissants.

Penser des catégories comme la nation, le peuple ou la population de façon moins unidimensionnelle, redécouvrir les rationalités hétérogènes qui les habitent, signifie passer d'un travail de déconstruction « externe », conduisant fondamentalement à la dénonciation de la naturalisation et de ses effets dépolitisant, à une déconstruction « interne », capable de montrer la construction politique de ces concepts. Il convient de souligner le terme *politique* dans la mesure où il ne s'agit pas de montrer que ces concepts sont l'œuvre d'un pouvoir transcendant, mais qu'ils se construisent dans un conflit, un rapport de force. Pour pouvoir discerner les termes de ce conflit, il faut d'abord accepter l'idée que plusieurs acteurs y sont impliqués, plusieurs gestes y sont produits, plusieurs pensées et visées hétérogènes s'y cachent ¹⁶. Rendre une puis-

12. Cf. Rosental P.-A., « L'argument démographique. Population et histoire politique au 20^e siècle », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°95, 2007, pp. 3-14 ; Hetch J., « La démographie comme question politique », in M. Chauvière, M. Sassier, B. Bouquet, R. Allard, B. Ribes (dir.), *Les Implicites de la politique familiale. Approches historiques, juridiques et politiques*, Paris, Dunod, 2000, pp. 54-74.

13. Foucault M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.

14. Foucault M., *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 200.

15. Cf. en particulier Brian E., *La Mesure de l'Etat. Administrateurs et géomètres au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1988, et Perrot J.-C., *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1992.

sance d'agir à des acteurs effacés par le simplisme de l'opposition dominants/dominés est alors non seulement une question de justice historique mais aussi et surtout une question politique. C'est le fait de méconnaître, de passer sous silence le conflit entre différentes logiques qui permettent l'émergence d'un concept politique, de ne pas donner visibilité au vecteur « d'en bas » par lequel ce concept même peut se construire, qui nous prive, aujourd'hui, de notre puissance d'agir, qui nous conduit à décrire toute la biopolitique contemporaine sous le mode de la domination, avec le ton de la dénonciation. Pour cette raison, la recherche ou l'invention de nouvelles catégories de l'expérience politique est indissociable d'un travail de recherche historique sur les logiques hétérogènes qui *déjà* habitent nos constructions conceptuelles.

Pour revenir à notre question de la population, il s'agira de montrer que la double logique qu'elle révèle dérive de la superposition ou du conflit entre plusieurs logiques à l'œuvre dans la construction de l'objet, et non pas seulement d'une domination de la vie se concrétisant dans l'invention, la naturalisation et l'imposition de la catégorie « population » aux masses humaines. Que gagne-t-on, en effet, à mener une telle analyse ? D'abord, une historicisation radicale de la forme moderne de biopolitique, qui se fera non pas à partir d'une vision générale de ce que serait un pouvoir d'injonction, de domination, d'imposition des dispositifs, mais à partir d'une question beaucoup plus prosaïque : comment et pourquoi, à un certain moment historique, la population *est devenue un problème* ? La notion de problématisation chez Foucault, rappelons-le, indiquait « l'ensemble des pratiques discursives ou *non discursives* qui fait entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)¹⁷ ». Il s'agit alors de retranscrire la naissance de la biopolitique dans une enquête historique portant sur les expériences grâce auxquelles des hommes et des femmes ont *problématisé* leur rapport aux choses, aux autres et à eux-mêmes. En effet, en évinçant l'historicité d'une pensée, d'un côté on écarte la dimension expérientielle liée à la naissance d'une nouvelle forme de gouvernement, de l'autre on oublie que la création d'une technologie de pouvoir ou d'un rapport de force est un événement conflictuel, impliquant plusieurs actions et plusieurs pensées. On évince par là même la dimension intrinsèquement politique de ces analyses. On oublie que toute relation de pouvoir se construit sur et en relation avec des résistances. Décrire l'implantation d'une nouvelle technologie politique à partir des résistances, du conflit, des relations de pouvoir : tel est le

16. Nous nous basons ici sur le concept d'infrapolitique, entendu comme « l'ensemble des résistances cachées, non organisées et non structurées, échappant souvent aux mailles du filet de la recherche classique en sociologie ou en science politique », cf. Scott J. C., *Domination and the Arts of Resistance*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1990 (tr. Fr. *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Amsterdam, 2008).

17. Foucault M., « Le souci de la vérité », *Dits et écrits, op.cit.*, p. 670.

sens que nous donnons à l'injonction foucauldienne de rendre la philosophie « entièrement politique et entièrement historique ¹⁸ ».

Nous procéderons donc à rebours, en partant de l'avènement d'une technologie normalisatrice, vers le début du XIX^e siècle, pour remonter vers l'explosion d'intérêt pour le « nouveau personnage » de la population, vers le milieu du XVIII^e siècle. Il s'agira ainsi de montrer que la biopolitique moderne ne pouvait se former que suite à l'émergence du concept de population, que cette émergence relève d'une part de l'implantation d'un art de gouverner totalement nouveau, mais aussi qu'elle sous-tend en même temps une certaine expérience *politique* du rapport entre sexualité et reproduction.

Normes

Une piste pour resituer le concept de biopolitique à l'intérieur du contexte d'une histoire de la pensée consiste à le relier à celui de normalisation, pour montrer que la biopolitique moderne s'est constituée historiquement selon deux stratégies différentes qui correspondent à deux modalités de fonctionnement de la norme. Cette thèse n'a naturellement rien d'original, Foucault la soutient dans des pages célèbres du dernier chapitre de *La Volonté de savoir* et dans le dernier cours de *Il faut défendre la société* : « La société de normalisation, c'est une société où se croisent, selon une articulation orthogonale, la norme de la discipline et la norme de la régulation ¹⁹ ». Dans les analyses de *Surveiller et punir*, la création de l'individu *normal* par les disciplines se fait ainsi au croisement de ces deux fonctions de la norme : d'un côté, elle définit un domaine de comparaison où établir des différences correspondant à une « nature » des individus – ce qui permet ainsi leur hiérarchisation –, de l'autre, la norme trace la limite « qui définira la différence par rapport à toutes les différences, la frontière extérieure de l'anormal ²⁰ ». En ce sens, la norme des sociétés disciplinaires désigne une nouvelle façon d'appartenir à la société, qui n'est sûrement pas la libre adhésion à un contrat, mais plutôt cette conformité à une *nature* permettant d'introduire en même temps une série de différences individuelles et de critères d'exclusion ²¹. Le « dressage des corps » par le pouvoir disciplinaire se fera alors moins comme *opposition* à la nature que comme un ajustement à une régularité naturelle qu'il faudrait seconder et reproduire

18. Foucault M., « Non au sexe roi », *Dits et écrits, 1954-1988*, T. III, Paris, Gallimard, 1994 : « La question de la philosophie, c'est la question de ce présent qui est nous-mêmes. C'est pourquoi la philosophie aujourd'hui est entièrement politique et entièrement historique. Elle est la politique immanente à l'histoire, elle est l'histoire indispensable à la politique », p. 266.

19. Foucault M., *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, Gallimard-Seuil, p. 225.

20. Foucault M., *Surveiller et punir, op.cit.* : « Les disciplines vont porter un discours qui sera celui de la règle : non pas de la règle juridique dérivée de la souveraineté ; mais celui de la règle naturelle, c'est-à-dire de la norme. Elles définiront un code qui sera celui, non pas de la loi, mais de la normalisation, et elles ne se référeront pas nécessairement à un horizon théorique qui ne sera pas l'édifice du droit, mais le champ des sciences humaines », p. 185.

21. Foucault M., *Il faut défendre la société, op.cit.*, p. 34.

au cœur même de la machine disciplinaire : la discipline établit un ordre qui, sans cesser d'être « "artificiel", posé de manière explicite par une loi, un programme, un règlement, [...] est défini par des processus naturels et observables ²² ». En ce sens, la technologie disciplinaire représente déjà une certaine manière de régir une collectivité humaine en passant par un savoir qui porte sur l'ensemble de cette multiplicité même ²³. La discipline est une façon de *gouverner* par « l'individualisation des multiplicités » : c'est-à-dire que la norme est d'abord déduite, par un savoir, de la « mise en série » des données individuelles et, ensuite, elle est prise comme modèle du dressage du corps et de partage entre le normal et l'anormal. On pourrait également dire que la discipline, en premier lieu, *décompose* : les multiplicités en individus, les comportements en gestes, les durées en séquences temporelles. Ensuite, elle procède à une mise en série des éléments obtenus et leur répartition selon une classe d'objectifs, pour obtenir des séquences optimales (les normes). Enfin, la discipline effectue le « dressage » des individus : c'est-à-dire qu'elle « recompose » les gestes, les actes, les temps individuels selon la norme, et établit le partage entre ceux qui seront incapables d'intégrer la norme dans leur corps, et les autres. La discipline opère en somme par une *normation*, c'est-à-dire que le caractère prescriptif de la norme devient un modèle optimal et premier auquel *adapter* le comportement des individus ²⁴.

En revanche, la *normalisation* opère à partir non pas de l'individu, mais de l'ensemble de la population, pour repérer dans celle-ci les différentes distributions de normalité et d'anormalité, et – à l'intérieur des distributions « normales » – des seuils plus fins correspondant à des paramètres particuliers. La normalisation biopolitique consiste alors à *repérer* des courbes favorables à un certain objectif et à ramener les autres courbes à la courbe optimale (par exemple, par des interventions sur le milieu, qui vont changer les conditions de vie et les comportements, et qui, par conséquent, se refléteront dans de nouvelles distributions). Dans ce nouveau modèle de fonctionnement, « la norme est un jeu à l'intérieur des normalités différentielles. C'est le normal qui est premier et c'est la norme qui s'en déduit, ou c'est à partir de cette étude des normalités que la norme se fixe et joue son rôle opératoire ²⁵ ».

22. Foucault M., *Surveiller et punir*, *op.cit.*, p. 181. Sur cette question cf. Ewald F., « Anatomie et corps politique », *Critique*, n°34, 1975, pp. 1228-1265. Il s'agissait en somme, pour Foucault, de se relier encore une fois à la généalogie nietzschéenne qui faisait du corps le lieu de la *Herkunft* et d'écarter par là la tradition métaphysique occidentale et son évasion du corporel solidaire de la réduction de la question du pouvoir à l'idéologie (cf. à ce propos, Foucault M., « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, 1971, pp. 140-143, et « Pouvoir et corps », *Dits et écrits, 1954-1988*, T. II, Paris, Gallimard, 1994, p. 756). Il n'est donc pas étonnant qu'au milieu des années 1970, Foucault ait défini son entreprise comme « une histoire politique du corps » visant la mise en lumière des « rapports entre le corps et les mécanismes de pouvoir qui l'investissent » (*Les Anormaux. Cours au Collège de France 1974-1975*, Paris, Gallimard-Seuil, 1999, p.199).

23. Foucault M., *Sécurité, Territoire, Population*, *op.cit.*, pp. 13-14 : « Il n'y a de discipline que dans la mesure où il y a une multiplicité et une fin, ou un objectif, ou un résultat à partir de cette multiplicité. [...] Et l'individu est beaucoup plutôt une certaine manière de découper la multiplicité, pour une discipline, que le matériau premier à partir duquel on bâtit ».

Il ne fait pas de doute que la normalisation ne peut être ramenée à la normation : alors que cette dernière déduit la norme par une mise en série et une comparaison entre les individus, en se basant sur le « corps machine » du sensualisme, la normalisation opère à partir de la multiplicité des hommes, saisis non plus à partir de l'individualisation disciplinaire, mais en tant que « masse globale », ensemble « des êtres vivants traversés, commandés, régis par des processus, des lois biologiques ²⁶ ». En ce sens, les technologies de normalisation ne pouvaient se développer qu'à partir d'un autre élément : non pas le corps individuel, mais la population comprise comme une entité affectée des processus d'ensemble, qui semblent la concerner en tant qu'organisme, comme la naissance, la mort, les maladies, les incidents. Si Foucault définit le pouvoir normalisateur comme une technologie nouvelle, c'est principalement parce que la biopolitique du XIX^e siècle ne peut fonctionner qu'à partir d'un certain nombre de traits apparaissant dans le concept de population qui émerge vers le milieu du XVIII^e siècle :

1) La normalisation biopolitique concerne tout un ensemble de phénomènes qui, considérés au niveau de l'individu, sont aléatoires et imprévisibles, mais présentent une certaine constance une fois comptés en nombre et sur une certaine durée, ce qui permet d'établir des constantes par des estimations statistiques. Le but de cette nouvelle technologie ne sera donc pas le contrôle total et minutieux rêvé par les inventeurs des disciplines, mais la fixation d'une moyenne par un calcul économique envisageant les phénomènes vitaux. Il faudra évidemment attendre les développements de la statistique administrative *et* de la pensée probabiliste au XIX^e siècle pour que la « leçon des courbes » ²⁷ dont parle Foucault soit vraiment entendue ²⁸. Mais le concept de population, plus qu'une construction de ces savoirs, en a été la condition de possibilité, la notion qui a permis au moins d'*imaginer* une certaine maîtrise de l'aléatoire. Au moment où la natalité, la morbidité, la croissance, la proportion des sexes, la pyramides des âges, font l'objet d'observations, elles vont permettre à la fois la formation d'un certain nombre des champs du savoir (l'économie politique, la statistique et plus tard la démographie) qui indiqueront autant de surfaces sur lesquelles un gouvernement peut agir : milieu géographique, mœurs, flux économique, etc. Ces domaines du savoir et ces surfaces pour des actions possibles ne peuvent simplement pas apparaître au niveau de l'individu, ni au niveau des collectivités pensées comme la somme des individus.

24. *Ibid.*, p. 59.

25. *Ibid.*, p. 65.

26. Foucault M., « Les mailles du pouvoir », *Dits et écrits, op.cit.*, T. IV, p. 139.

27. Foucault M., *Sécurité, territoire, populations, op.cit.*, pp. 64-65.

28. Cf. Desrosières A., *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993 ; Porter T., *The Rise of Statistical Thinking. 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.

29. Cf. Rose N., *Powers of Freedom. Reframing political thought*, Cambridge University Press, 1999, et en particulier le chapitre 6, « Numbers », pp. 197-232.

2) La condition centrale de l'opération de normalisation biopolitique est la *quantification* : c'est le fait de pouvoir quantifier une multiplicité humaine ainsi que d'en rendre mesurables certains caractères principaux (âge moyen, nombre des naissances, mortalité, etc.) qui marque la différence entre normation et normalisation. Bien sûr, la discipline opérerait aussi une quantification des actes, des gestes et des temps des individus pour établir la norme. Mais, en tant qu'opération de normation, elle est pensable et applicable, à la limite, à un *seul* individu. L'opération de normalisation implique, en revanche, nécessairement l'apparition du concept de population en tant qu'ensemble dénombrable, mesurable, quantifiable. Elle est indissociable d'un nouveau mode d'appréhender la réalité, de lui conférer une valeur, une certitude et une régularité qui proviennent du « nombre »²⁹. Il n'y a pas de *courbes sans distributions* et il n'y a pas de distributions sans l'apparition de la population comme une *quantité mesurable d'hommes*. Comme Ian Hacking l'a montré³⁰, l'« avalanche de données » recueillies par les bureaux administratifs est la condition matérielle du passage du concept de *nature humaine* à celui d'*homme normal*, au cours du XIX^e siècle. C'est dans ce même sens que Foucault a pu dire que l'« homme » des sciences humaines n'est qu'une figure de la population.

3) L'émergence d'une technologie normalisatrice agissant sur la population entendue comme un « tout biologique » implique la mise en œuvre d'une série de mécanismes visant la *régulation*, c'est-à-dire l'établissement d'un équilibre homéostatique entre le « corps-espèce » et son milieu. La notion de régulation appartient aujourd'hui aux disciplines biologiques et éthologiques plus qu'aux sciences sociales³¹. Toutefois, les démographes l'utilisent couramment pour indiquer « la réponse de la population à un changement imprévu ou graduel dans les conditions de vie de la société. Un changement subit peut être provoqué par une guerre, une épidémie ou une catastrophe, tandis qu'un changement graduel est produit par l'altération progressive du rapport entre ressources et population³² ». Il est évident que cette transposition à la démographie d'un concept appartenant à la physiologie et à la biologie est rendue possible par le fait que la population est constituée d'êtres vivants : s'agissant de l'existence sociale des individus au sein d'une popula-

30. Cf. Hacking I., *The Taming of Chance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 16-72.

31. Le modèle de la régulation a été mobilisé dans les années 1960, en éthologie, pour étudier les mécanismes comportementaux des sociétés animales, par exemple le célèbre livre de Wynne-Edwards V. C., *Animal Dispersion in Relation to Social Behaviour*, Edimbourg-Londres, Olivier & Boyd, 1962. Selon Wynne-Edwards, pour établir et conserver un rapport avantageux entre la densité de la population et les ressources disponibles, les animaux doivent établir un système de régulation analogue aux systèmes physiologiques qui règlent le milieu interne du corps et l'adaptent pour la satisfaction des besoins variables. Les systèmes sociaux sont donc conçus comme homéostatiques.

32. Bideau A., « Les mécanismes autorégulateurs des populations traditionnelles », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, n° 5, 1983, p. 1043. Pour une vue d'ensemble, sur le modèle de la régulation en démographie, cf. Coleman D., « Population Regulation. A Long-Range View », in Coleman D., Schofield R. (eds.), *The State of Population Theory*, Oxford-New York, Basil Blackwell, 1986, pp. 131-155.

tion, la puissante métaphore du contrat qui traverse toute la pensée juridico-politique de la modernité ne saurait être d'aucun secours ³³. De ce point de vue, on ne choisit pas d'appartenir à une population : la population est « une multiplicité d'individus qui sont et qui n'existent que profondément, essentiellement, biologiquement, liés à la matérialité à l'intérieur de laquelle ils existent ³⁴ ».

Le vital et le social

Cette appartenance « inévitable » à une population ne doit toutefois pas être confondue avec une « biologisation » de l'existence ou une « animalisation de l'homme ». Autrement dit, il ne faut pas confondre la « nature » de la population avec une « naturalité » biologique de la vie, ni avec une présumée naturalité « animale » précédant l'action politique. En effet, si la notion de régulation semble impliquer automatiquement l'assimilation de la population à un organisme couplé à son milieu, elle ne se comprend toutefois qu'en relation à la définition très particulière que les démographes donnent de l'*homéostasie* : « le phénomène selon lequel l'interrelation entre institutions sociales, économiques et culturelles assure que sur des longues périodes la croissance de la population est proche du zéro ³⁵ ». La « quantité » de vie exprimée par la « mesure » de la population, n'est pas – n'a jamais été – une vie exclusivement biologique : les régularités « découvertes » par la démographie doivent être mises en relation avec un ensemble des pratiques humaines, économiques, techniques, politiques, sociologiques. Ainsi, les variations de la population en vue du rétablissement d'un équilibre, exprimé par la constance relative de ses variables, coïncident avec la production continue de nouvelles normes sociales ³⁶. S'il est vrai, comme le dit justement Stéphane Legrand, que « le pouvoir de normalisation [...] produit ce qu'il prétend réguler, constitue ce qu'il se donne pour tâche de réduire ou réprimer ³⁷ », il n'est pas moins vrai que cette production s'inscrit dans la « négociation permanente » plus large avec le réel (biologique et vital) décrite par l'entrelacs des normes sociales et vitales. C'est donc au niveau de l'interaction entre normes vitales et normes sociales qu'il faut penser l'interaction entre l'histoire, les modes de gouvernement et la vie humaine, en bref l'avènement de la biopolitique.

33. Sauvy A., *Théorie générale de la population*, vol. I : « Un peu d'écologie animale », pp. 7-23.

34. Foucault M., *Sécurité, Territoire, Population*, *op.cit.*, p. 23.

35. Wilson C., « Homeostasis », in *Encyclopaedia of Population*, vol.1, New York, Macmillan, 2002, pp. 493-496.

36. Vallin J., *La Démographie*, Paris, La Découverte, 2006, p. 11. Comme le dit Philip Kreager : « ...vital events and relations play a dual role in social organization: first, they are the recruitment component of social structure ; and, second, patterns thus traced in human clay become objects of cultural interpretation, by which people identify themselves with particular groups, and contrast their behaviour to others » ; (« Demographic Regimes as Cultural Systems », in Coleman D., Schofield R. (eds.), *The State of Population Theory*, *op.cit.*, pp. 131-155).

37. Legrand S., *Les normes chez Foucault*, Paris, PUF, 2007, p. 264.

Dans son recueil publié en 1965, *La Connaissance de la vie*, Canguilhem observait que dans les conditions de la vie humaine « des normes sociales d'usage sont substituées aux normes biologiques d'exercice [...], le problème du pathologique chez l'homme ne peut pas rester strictement biologique, puisque l'activité humaine, le travail et la culture ont pour effet immédiat d'altérer constamment le milieu de vie des hommes. L'histoire propre à l'homme vient modifier les problèmes ³⁸ ». Canguilhem introduisait ainsi l'hypothèse selon laquelle l'homme est capable d'intervenir sur son propre milieu par le biais d'une normativité qui n'est pas strictement biologique, et dans les *Nouvelles observations sur le normal et le pathologique*, écrites entre 1963 et 1965 ³⁹, il revenait sur la question du sens de la norme vitale en tant qu'expression de l'adaptation d'un organisme à un milieu pour la confronter à un tout autre type de « normes » : celles qui dans les sciences humaines, la sociologie, l'économie, l'ethnologie, prennent leur sens à l'intérieur d'une société humaine. Par conséquent, les mêmes normes physiologiques chez l'homme doivent être rapportées à un ensemble de comportements relevant de normes culturelles. Ce deuxième ordre des normes est, à son tour, un résultat de l'effort humain pour organiser son milieu social, mais il n'est plus concevable comme une organisation vécue sans problèmes car « l'ordre social est un ensemble de règles dont les servants ou les bénéficiaires, en tout cas les dirigeants, ont à se préoccuper ⁴⁰ ». Plus qu'un organisme, la société est à proprement dire une organisation, un agencement. Cela est dû précisément au fait que la société n'a pas en elle-même son idéal, n'a pas de finalité propre et, par conséquent, elle appelle une régulation pour ainsi dire « externe » :

« [...] une société est une collectivité de vivants, mais cette collectivité n'est ni un individu ni une espèce. Elle n'est pas un individu parce qu'elle n'est pas un organisme pourvu de sa finalité et de sa totalité obtenue par un système spécialisé d'appareils de régulation ; elle n'est pas une espèce parce qu'elle est, comme le dit Bergson, close. [...] Donc, n'étant ni un individu ni une espèce, la société, être d'un genre ambigu, est machine autant que vie, et, n'étant pas sa fin en elle-même, elle représente simplement un moyen, elle est un outil. Par conséquent, n'étant pas un organisme, la société suppose et même appelle des régulations ; il n'y a pas de société sans régulations, il n'y a pas de société sans règle, mais il n'y a pas dans la société d'autorégulation ⁴¹ ».

38. Canguilhem G., *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1965, pp. 162-163.

39. Les « Nouvelles réflexions concernant le normal et le pathologique » (in *Le Normal et le Pathologique*, Paris, Vrin, 1966, pp. 169 sv.) sont élaborées entre 1963 et 1966, alors que *Raison et Déraison* de Foucault date de 1961 et *Naissance de la clinique* de 1963 : il ne nous semble pas invraisemblable que les réflexions de l'élève sur le normal et le pathologique incluses dans ces deux travaux aient influencé la pensée du maître.

40. Canguilhem G., *Le Normal et le Pathologique*, op.cit., p. 186.

41. Canguilhem G., « Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société », *Écrits sur la médecine*, Paris, Seuil, 2002, p. 121.

Ce qui caractérise la norme sociale par rapport à la norme biologique n'est donc pas la menace d'une sanction juridique, mais le fait qu'elle relève d'une *décision* normative, cela même lorsqu'elle se réfère à des normes collectives de vie. La « prétention de pouvoir » de la norme sociale relève en somme de son institution par une intervention positive et formatrice liée à un « projet normatif » qui fait toutefois encore partie de l'organisation de son milieu par l'homme, mais seulement dans la mesure où l'homme social n'est pas réductible à une pièce d'organisme. Ainsi, rapporter les normes humaines à un équilibre, à une adaptation et finalement à une domination du milieu extérieur, c'est dire « qu'elles sont déterminées comme possibilités d'un organisme en situation sociale d'agir plutôt que comme fonctions d'un organisme envisagé comme mécanisme couplé avec le milieu physique. La forme et les fonctions du corps humain ne sont pas seulement l'expression des conditions faites à la vie par le milieu, mais l'expression des *modes de vivre* dans le milieu socialement adoptés ⁴² ».

La norme sociale est donc le produit d'une volonté valorisante qui appartient à la vie humaine, mais par laquelle l'homme organise son milieu de façon culturelle. En effet, la norme sociale agit sur la norme biologique en structurant le comportement humain et en modifiant son milieu : l'ordre politique n'est, de ce point de vue, qu'une certaine façon de structurer le milieu spécifiquement humain, mais aussi ce qui différencie l'adaptation à ce milieu de celle d'un simple organisme. Ainsi, et il est important de le dire, même un indicateur démographique comme la durée de vie moyenne dans une société donnée dépend d'une entière organisation sociale qui comprend des formes de vie collectives, des *modes de vie*, des politiques, des législations, etc. :

« Tout se passe comme si une société avait “la mortalité qui lui convient”, le nombre des morts et leur répartition aux différents âges traduisant l'importance que donne ou non une société à la prolongation de la vie. En somme, les techniques d'hygiène collective qui tendent à prolonger la vie humaine ou les habitudes de négligence qui ont pour résultat de l'abréger dépendant du prix attaché à la vie dans une société donnée, c'est finalement un jugement de valeur qui s'exprime dans ce nombre abstrait qu'est la durée de vie moyenne. La durée de vie moyenne n'est pas la durée de vie biologiquement normale, mais elle est en un sens la durée de vie socialement normative ⁴³ ».

Pour résumer, il semble que l'apparition du concept de population, entendu comme un objet mi-naturel, mi-social, s'avère être un élément essentiel de l'affirmation de la biopolitique, précisément dans la mesure où la bio-

42. *Ibid.*, p. 203.

43. Canguilhem G., *Le Normal et le Pathologique*, *op.cit.*, p. 103.

politique implique l'existence d'une technologie normalisatrice inassimilable au dispositif disciplinaire comme à une régulation purement biologique. C'est précisément parce que la norme exprime un état de choses, une conformité naturelle, et véhicule en même temps une prétention de pouvoir, qu'elle devient le principe de fonctionnement d'un pouvoir qui assume la régularité naturelle comme modèle de son action. On sait que, selon Foucault, c'est avec l'apparition de l'économie politique que la « nature » va apparaître comme « quelque chose qui court sous, à travers, dans l'exercice même de la gouvernamentalité ⁴⁴ ». Emergence, donc, d'un art de gouverner qui ne travaille « plus dans le vide » à partir du caractère prescriptif de la norme – comme la normation disciplinaire – mais toujours à partir d'un certain niveau de réalité et de données à la fois matérielles et sociales. Ainsi, il semble que la « nature » de la population, que – dans la lecture de Foucault – les physiocrates, et plus en général la pensée libérale, découvrent pour l'opposer à la « gouvernamentalité infinie » de la raison d'Etat vers le milieu du XVIII^e siècle ⁴⁵, ne peut se définir comme rien d'autre qu'une certaine négociation entre une configuration sociale et des normes biologiques concernant la vie, la mort et la reproduction des hommes.

Deux considérations s'imposent à ce propos. La première est que l'émergence de la population est indissociable de l'émergence du « social », et le social devient le domaine où on peut concevoir un type de gouvernement caractérisé par une action sur des actions, qui s'appuie sur une certaine réalité pour la modifier, la transformer, la diriger ⁴⁶. Nous ne dirions donc pas que l'individu disciplinaire est le double de l'individu du libéralisme, et que le premier représente la condition par laquelle les libertés du deuxième ont été constamment déstabilisées et, de fait, annulées ; mais plutôt que le social, entendu comme un domaine de régularités manifestant une certaine liberté d'action « entre des seuils », apparaît désormais à la fois comme la condition du moindre gouvernement – une réalité qui résiste – et une surface de l'action gouvernementale. Ainsi, la sphère du « social » devient mobilisable au même titre que le milieu biologique lorsqu'il s'agit d'une biopolitique de la population. On voit bien comment l'autonomie et l'hétéronomie de l'objet « population » pouvaient apparaître à travers l'affirmation d'un art de gouverner libéral.

Dans la nouvelle technologie gouvernementale qui se forme autour de la population à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la marge d'initiative et de liberté laissées aux sujets n'est pas la *ruse* d'un pouvoir qui viserait une

44. Foucault M., *Naissance de la biopolitique*, op.cit., p. 18.

45. Cf. Foucault M., *Sécurité, territoire et population*, op.cit., p. 57-88.

46. Sur l'émergence du « social » en tant qu'objet politique, je renvoie aux deux livres de Donzelot J., *La Police des familles*, Paris, Minuit, 1977, et *L'Invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard, 1984. Sur le « social » en tant que concept politique, cf. Kaufmann L., Guilhaumou J., *L'Invention de la société : Nominalisme politique et science sociale au XVIII^e siècle*, Paris, EHESS, 2003.

domination encore plus brutale. Au contraire : une certaine liberté effective des acteurs est la condition même d'exercice du pouvoir normalisateur et d'une raison gouvernementale qui, plus que « respectueuse » de la liberté, est avant tout *consommatrice* de liberté⁴⁷. Mais il ne faut pas s'y tromper : sans doute, la gouvernementalité libérale incite à l'exercice d'une certaine liberté – et par cela même produit ce qu'elle consomme – mais cette production n'est jamais, par définition, intégrale. L'art de gouverner découvre sa limitation nécessaire, notamment sous la forme d'une *nature* de la société, car elle se trouve face à des comportements et à des conduites en réalité *intotalisables*. Ce que découvrent les administrateurs, les savants, et les hommes politiques du XVIII^e siècle est bien une certaine « naturalité » du comportement humain, dérivant du fait que ce comportement même n'est jamais contrôlable ni maîtrisable dans son intégralité. Il en découle le constat qu'il est désormais impossible de construire complètement un comportement, une conduite ou un corps. Mieux vaut-il agir sur la naturalité des conduites pour essayer de les modifier, de les façonner, d'agir sur des actions. Mieux vaut gouverner *indirectement*, en agissant sur des variables et des facteurs apparemment éloignés des objets ouvertement politiques, par une action souple qui a pour vocation de s'adapter aux cadres du réel et qui fait de la « nature » le modèle de la normalisation.

Population et limitation des naissances : l'émergence du choix procréatif

L'apparition d'un concept spécifique de « population » illustre bien ce processus, dans la mesure où le mot même de population au XVIII^e siècle n'indique pas une multiplicité quelconque d'êtres vivants. Mirabeau père, l'un des premiers à réutiliser un terme tombé hors d'usage dans son célèbre traité *L'ami des hommes ou Traité de la population* (1756-1758), écrit que « la multiplication des hommes s'appelle *population* »⁴⁸. La « population » est en même temps un objet et un processus, un ensemble d'hommes et leur multiplication, la force de l'État et la croissance même de cette force. Autrement dit, la population n'apparaît d'emblée ni comme une construction statistique, objet caché d'une entreprise de domination, ni comme le « corps biologique » de la société civile, sorte d'organisme qui se règle automatiquement sur le niveau des subsistances. La population est ce processus mystérieux qui fait en sorte que la totalité des habitants d'un territoire donné grandit ou diminue selon une série de variables complexes. La population est un ensemble de *comportements* variés, d'*habitudes* multiples et intotalisables, qui peuvent toutefois être saisis grâce à un invariant comportemental, à savoir l'intérêt⁴⁹. Plus

47. Cf. notamment Foucault M., *Naissance de la biopolitique, op.cit.*, p. 65. Sur ce point cf. Potte-Bonneville M., « Ethique », in Artières P., Potte-Bonneville M., *D'après Foucault. Gestes, luttes, programmes*, Paris, Les prairies ordinaires, 2007, pp. 296-297.

48. Mirabeau V. R. (marquis de), *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, 3 vol., Avignon, 1756-1758, tome I, p. 35.

49. Cf. Foucault M., *Sécurité, territoire et population, op.cit.*, pp. 74-75.

précisément, nous pourrions dire que loin d'être l'objet caché d'une entreprise de domination, la population se trouve au centre, à partir du milieu du XVIII^e siècle, d'un discours multiforme et extrêmement visible, portant sur la valeur économique de la reproduction humaine. Dans sa polémique avec Malthus, Marx avait déjà montré que l'apparition d'une théorisation sur la population marque les débuts d'une problématisation qui porte à la fois sur la force productive (ou de travail) et sur la reproduction, montrant précisément le lien fort unissant la reproduction démographique et le processus global de production⁵⁰. L'émergence d'une nouvelle conception concernant le nombre des hommes et son rapport à la reproduction humaine n'est pas un événement transversal et pour ainsi dire secondaire dans l'affirmation de la rationalité biopolitique : elle concerne directement le « commun » des hommes et des femmes, entendu comme ce qu'ils construisent *ensemble* pour s'assurer la possibilité de produire et de se reproduire⁵¹.

C'est la raison pour laquelle, comme il a déjà été soutenu plus haut, on ne peut pas correctement interpréter la généalogie du biopolitique comme une simple reconstruction historique des formes de la gouvernementalité occidentale, en étudiant seulement les formes de véridiction d'un certain nombre de savoirs et les procédures par lesquelles la conduite des hommes est gouvernée. En effet, lorsque l'on se place sur le niveau épistémologique des savoirs « démographiques », on ne retrouve aucune transformation remarquable concernant la mesure du nombre des hommes entre le XVII^e et le XVIII^e siècle : avant la diffusion des méthodes probabilistes, vers la fin du XVIII^e siècle, l'estimation de la population reste fondamentalement une affaire de tables de mortalité et de multiplicateurs⁵². Quant aux « campagnes » pour l'allaitement, l'inoculation, contre les sages-femmes et les nourrices, elles affichent toutes des objectifs populationnistes qui auraient pu être ceux du siècle précédent⁵³. Les transformations qui ont lieu au niveau épistémologique et politique relèvent des *effets* de l'émergence du concept de population et aucune d'elles n'explique pourquoi, à un certain moment, la population, dans son équivoque de processus et de résultat, est devenue un *problème*.

J'ai décrit ailleurs l'événement de pensée sous-tendant la problématisation de l'objet population, et je n'en donnerai ici qu'une très courte schématisation,

50. Cf. notamment Marx K., Engels F., *Critique de Malthus*, Paris, Maspero, 1978. En revanche, le rapport entre production et reproduction (ou entre dispositif de sécurité et de sexualité) reste plutôt obscur chez Foucault, comme le note à juste titre Kempeneers M., « Entre Marx et Foucault : la question de la reproduction », *Sociologie et sociétés*, vol.38, n°2, 2006, pp. 73-86.

51. Cf. Negri, A., Hardt, M., *Commonwealth*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, 2009.

52. Cf. sur ce point Martin T. (dir.), *Arithmétique politique dans la France du XVIII^e siècle*, Paris, INED, 2003.

53. Pour une lecture récente et un essai d'interprétation de ces campagnes, cf. Dorlin E., *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

afin de repérer quelques seuils temporels marquants ⁵⁴. Il serait trompeur de penser que le XVIII^e siècle découvre les questions qui aujourd'hui font partie du champ d'étude de la démographie : depuis longtemps, on dénombrait les hommes et les biens ; depuis longtemps, on se posait le problème de comment estimer le nombre d'habitants d'un pays ou du monde entier ⁵⁵. Ce nombre dépendait, en dernière instance, d'un ordre régi par une nécessité divine et naturelle, celui de la « génération », dont le fonctionnement était indéchiffrable pour l'homme et hors de sa volonté ⁵⁶. Cela impliquait-il que l'homme soit impuissant à agir sur le « nombre des hommes » ? Nullement. À partir du milieu du XVI^e siècle, lorsque l'on commence à reconnaître que la richesse de l'État et la « cause » de sa force résident dans sa population, toute une série de mesures sont prises ou envisagées pour connaître et augmenter l'effectif des hommes : recensements, primes au mariage, éducation des familles, interventions sur les « mœurs ». Les grands traités de Bodin, Botero, Montchrestien, témoignent de cette volonté de favoriser indirectement la procréation en augmentant le nombre des familles. Il ne s'agissait pas de défier la volonté divine : à côté de la thèse de l'impossibilité d'agir dans le domaine de la génération, l'action humaine apparaît comme une « antithèse stratégique » visant à réaliser au mieux les desseins divins dans le cadre étatique ⁵⁷. Le « pacte de procréation » – ainsi appelons-nous le lien qui unissait le souverain à ses sujets par l'institution théologico-politique du mariage – synthétisait cette situation : l'engendrement des enfants pour la gloire du souverain était la forme principale d'intégration du « bien-être » des familles dans la richesse de l'État.

À partir de la fin du XVII^e siècle, la notion de « nombre des hommes » devient polémique : compter les sujets du souverain – dont on suppose qu'ils ont diminué – signifie implicitement le contester, lui reprocher sa négligence par rapport à son troupeau, constater à la fois l'inefficacité du dispositif économique du mercantilisme et le « dérèglement » des mœurs dont il est responsable. En France, ce sont Fénelon, Vauban, Boisguilbert ⁵⁸, qui se font porteurs de cette critique. En même temps, l'apparition d'une « anxiété démogra-

54. Paltrinieri L., *Naissance de la population : nature, raison, pouvoir chez Michel Foucault*, thèse de doctorat, ENS-LSH, 2009 (en cours de publication). Nous ne voulons pas livrer ici, pour des raisons d'espace, une argumentation historique d'ensemble, mais seulement fournir quelques arguments pour une problématisation du lien entre émergence de la population et problématisation de la contraception.

55. Pour une histoire longue des savoirs sur le nombre des hommes, cf. Dupâquier J., Dupâquier M., *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin, 1985.

56. Pour la différence entre le concept de « génération » et celui, moderne, de « reproduction », cf. Laquer T., *Making Sex. Body and Gender from the Greeks to Freud*, Harvard, Harvard University Press, 1990 (tr. Fr. *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992).

57. Kreager P., "Early Modern Population Theory: A Reassessment", *Population and Development Review*, vol.17, n°2, 1991, pp. 207-227.

58. Fénelon, François de Pons de Salignac de la Motte, à Louis XIV. Remontrances à ce Prince sur divers points de son administration (1694), in Ch. Urbain (dir.), *Écrits et lettres politiques publiés sur les manuscrits autographes*, Paris, Bossard, 1920 ; Boisguilbert, Pierre le Pesant de, Factum de la France (1705), in *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*

phique » – bien spécifique à la France du XVIII^e siècle – devient à la fois occasion de contestation du pouvoir absolu et prétexte pour toute une série d'interventions dans le domaine économique et des mœurs. Les débats sur la dépopulation, le célibat, la masturbation, l'âge au mariage, les facteurs économiques et moraux favorables à la reproduction, montrent la grande ampleur de ce discours et ses implications politiques immédiates⁵⁹. La célèbre « querelle sur la dépopulation » du royaume, qui aura comme manifeste les *Lettres persanes* de Montesquieu⁶⁰, est le symptôme du changement affectant une société qui, à travers la requête du « bonheur », se constitue à la fois comme une sphère séparée par rapport à la volonté souveraine et gouvernable selon le respect de ses mécanismes « naturels », moraux ou économiques.

Si le mot et le concept de « population » apparaissent à l'intérieur de l'approche économique, notamment chez Forbonnais⁶¹, Herbert⁶², Plumard de Dangeul⁶³, et Mirabeau dans les années 1754-1756, c'est grâce à ce grand débat de société – portant sur les mœurs et la reproduction – qui connaît immédiatement un formidable succès. Si la « population » devient un problème, si le mot même de population envahit la littérature économique à partir des années 1750, c'est que depuis le début du siècle l'on craint la « dépopulation ». Mais la dissémination soudaine du mot « population » n'est pas un pur effet de mode : elle traduit une innovation conceptuelle réelle, par laquelle, sous un seul mot, se retrouvent les deux sens de nombre et de peuplement ou de « propagation de l'espèce ». L'innovation est de taille, car on estime que le peuplement d'un État ne dépend pas, comme l'est le « nombre », de l'acte divin de création, mais d'une série de variables comme les mœurs, le territoire, les subsistances, les richesses. Si la population passe de sa signification de « cause » de la richesse souveraine, à celle d'une variable dépendante, c'est que l'état de la population dépend du rapport entre la propagation « naturelle » et ses contraintes. D'abord dans les écrits de Quesnay de la seconde moitié des années 1750⁶⁴, et ensuite avec l'essor de l'arithmétique politique à la française,

(œuvres complètes, sous la direction de J. Hetch), INED, Paris, 1966 ; Vauban, Sébastien le Prestre, maréchal, *La Dixme royale* (1707), présentation de E. Le Roy Ladurie, Paris, Éditions de l'Imprimerie nationale, 1992.

59. Cf. sur ce point Blum C., *Strength in Numbers: Population, Reproduction, and Power in Eighteenth-Century France*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2002 ; Hecht J., « Célibat, stratégies familiales et essor du capitalisme au XVIII^e siècle : Réalités et représentations », in *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, Paris, AIDELF, n°7, 1996, p. 257-284.
60. Montesquieu, C. L. de Secondat, *Lettres persanes* (édition de 1758), in *Œuvres complètes*, texte présenté par Roger Caillois, Paris, Gallimard, 1949, pp. 129-373.
61. Forbonnais, F. V. D. de, *Éléments du commerce*, Leyde-Paris, Briasson, 1754, 2 vol. in-12.
62. Herbert, C.-J., *Essai sur la Police générale des Grains*, Londres, in-8°, 1753.
63. Plumard de Dangeul, (trad. de J. Nickolls), *Remarques sur les avantages et le désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce et aux autres sources de la puissance des États*, Leyde, in-12, 1754.
64. Voir en particulier les articles pour l'*Encyclopédie*, « Hommes » et « Grains », le manuscrit sur *Le despotisme de la Chine* (Quesnay F., *Œuvres économiques complètes et autres textes*, édités par C. Théré, L. Charles, J.-C. Perrot, Paris, INED, 2 vol, 2005) et, un peu plus tard, le

dans les années 1770 ⁶⁵, la population devient alors un *problème*, c'est-à-dire une sorte de naturalité extérieure à la volonté souveraine, objet d'une connaissance « scientifique ». Par là, c'est l'objectif d'une population « maximale », typique des politiques mercantilistes, qui est remis en cause au nom d'une « régulation » qui se fera graduellement, en agissant indirectement sur toute une série de facteurs externes et apparemment éloignés de la population. Dans cette action indirecte qui a pour vocation de s'adapter aux cadres du réel et qui fait de la « nature » le modèle de la normalisation, réside sans doute la clé de la gouvernementalité biopolitique qui est encore la nôtre, et dont nous sommes en train de vivre la crise.

Or, si le rapport entre le nombre des hommes et la procréation a été posé comme pouvant et devant être pensé, c'est parce qu'une autre transformation fondamentale a eu lieu ailleurs que dans les salons de l'aristocratie et les cabinets des ministères : c'est la diffusion, ou mieux la diffusion présumée, de la limitation des naissances à l'ensemble de la population française. La limitation des naissances commence en effet à se diffuser dans les foyers conjugaux en Normandie et dans le Bassin parisien vers le milieu du XVIII^e siècle, pour ensuite se répandre progressivement à l'ensemble de la population française au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle : la contraception entrera définitivement dans les mœurs après la Révolution ⁶⁶. La restriction de la fécondité au sein de la famille se prêtait naturellement à la stigmatisation : tout le monde, à partir de Rousseau, dénoncera les « funestes secrets » qui se répandent dans le fin fond des campagnes ⁶⁷. Ainsi, cet événement obscur apparaît dans le discours « public » à la fois sous la forme du scandale et sous la forme de la peur. Scandale, car la diffusion de la contraception dans le mariage montre l'intervention de la volonté humaine dans un domaine qui, traditionnellement, relevait de la volonté divine et de l'ordre naturel. Peur, car on pense que la restriction de la natalité est en train de se diffuser des villes aux campagnes, des élites au peuple, entraînant le pays dans une catastrophe démographique. Tant que la procréation était pensée comme une nature qui relève de l'ordre divin, la dépendance mécanique par rapport aux subsistances suffisait pour déterminer

traité écrit avec Mirabeau, *Philosophie rurale ou économie générale et politique de l'agriculture. Réduite à l'ordre immuable des lois physiques et morales qui assurent la prospérité des Empires*, Amsterdam, chez les Libraires Associés, 1763.

65. Moheau, J.-B., Auget de Montyon, J.-B.-A., *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778) par M. Moheau, Réédition annotée par Eric Vilquin, Paris, INED, 1994 ; Messance L., *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen...*, Paris, Durand, in-4°, 1766.
66. Cf. Hecht J., « Malthus avant Malthus : conceptions et comportements prémalthusiens dans la France de l'Ancien Régime », *Dix-huitième siècle*, n°26, 1994, p. 67-98, et Hecht J., « From 'Be Fruitful and Multiply' to Family Planning: The Enlightenment Transition », *Eighteenth Century Studies*, vol.32, n°4, 1999, pp. 536-551 ; Flandrin J.-L., *Familles, parentés, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976.
67. Cf. Rousseau J.-J., *Discours sur l'origine de l'inégalité*, in *Œuvres complètes*, tome III, Paris, Gallimard, 1964, p. 175. Pour d'autres témoignages au XVIII^e siècle, cf. Bergues, H. (dir.), *La prévention des naissances dans la famille. Ses origines dans les temps modernes*, INED, Cahier n°35, 1960.

le « nombre des hommes ». Mais avec la pénétration des conduites rationnelles et calculantes dans la sphère de la procréation, le nombre des hommes est apparu pour la première fois comme dépendant, au moins partiellement, d'une *volonté* pouvant se diffuser à l'ensemble de la société : à partir de ce moment, la population pouvait faire l'objet d'une « problématisation ». Elle pouvait devenir la cible d'une série d'interventions sur les mœurs, visant à convaincre les hommes de s'abandonner au « cri de la nature », ou elle pouvait faire l'objet d'une réflexion économique portant sur les « richesses », introduisant une réflexivité essentielle – qui est celle des hommes désirant l'aisance – entre le nombre et les subsistances. En tout cas, le concept de population n'a pu apparaître qu'au moment où l'« objet » population, surface « naturelle » de l'intervention gouvernementale, est apparu comme un « sujet », dont les processus d'ensemble dépendent d'une multiplicité de conduites volontaires qui se sont glissées dans la sphère de la procréation, rompant le « pacte de procréation ». De là, dérive la stabilisation définitive du concept de population, entendue non pas comme la somme arithmétique des individus sur un territoire, non pas comme un corps ou comme une masse biologique, mais bien comme un ensemble des conduites rationnelles qui ont pénétré la sphère de la procréation. Vers la fin du siècle, ce sera Condorcet à faire l'apologie du contrôle des naissances, entendu comme moyen d'autorégulation par lequel la société saura mettre une limite à la propagation de l'espèce, et s'attirera par là les anathèmes de Malthus, dont toute l'entreprise était dirigée contre Condorcet et Godwin.

Derrière la problématisation de la population comme objet biopolitique se cache donc un événement : pour la première fois, un même comportement, économique et reproductif, semble concerner l'ensemble des habitants du royaume, en somme, la « population »⁶⁸. Cet événement, bien connu des démographes et des historiens, mais le plus souvent ignoré par les théoriciens de la biopolitique, montre que la maîtrise de la reproduction humaine n'apparaît pas seulement du côté des savoirs de la régulation démographique, mais aussi d'une expérience par laquelle la procréation commence à être dissociée de l'acte sexuel⁶⁹. Le contexte plus général dans lequel apparaît la « nature » de la population ne peut donc être dissocié de l'apparition de cette nouvelle expérience de pensée, par laquelle les corps et la reproduction deviennent l'objet d'une problématisation « d'en bas », d'une interrogation quotidienne, d'un calcul silencieux. La maîtrise volontaire de la procréation introduit un espace de jeu, un espace d'initiative, où la population peut devenir *sujet* et par là même susciter une technologie de gouvernement normalisatrice. Découvrir

68. La contraception était en effet pratiquée par les classes aristocratiques depuis le XVII^e siècle, afin de contrôler la descendance (Henry L., Lévy C., « Ducs et pairs sous l'Ancien Régime. Caractéristiques démographiques d'une caste », *Population*, vol.15, n°5, 1960, pp. 807-830 ; Livi-Bacci M., « Social-group forerunners of fertility control in Europe », in Coale A. J., Cotts Watkins S. (eds.), *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1986 ; Flandrin J-L., *Familles, parentés, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 1976.

69. Cf. en particulier Ariès P., « La contraception autrefois », *L'Histoire*, n°1, 1978, pp. 36-44.

les phénomènes concernant une population, c'est découvrir que les femmes et les hommes appartenant à un « peuple » animalisé par les élites, ont en réalité commencé à réfléchir à leur vie, à leur bonheur, à poursuivre rationnellement leur intérêt et, par conséquent, à *calculer* le nombre d'enfants. Mais même cet énorme débat de société sur la reproduction et la contraception montre qu'il n'y a pas une « découverte » ni une « invention » à la base de l'émergence de la population, mais des hommes et des femmes qui, « en parlant, en pratiquant, en vivant, en s'organisant, en se cachant, en rusant, – ont créé quelque chose de drastiquement opposé à la société qu'ils connaissaient, société qui était censée les contenir, les abriter, et avait oublié de donner à leur pensée une valeur absolue ⁷⁰ ».

Qu'une nouvelle conduite – à la fois procréatrice et économique – ait pu s'affirmer dans le cadre des rapports conjugaux, et qui implique une transformation du rapport à soi, à sa propre descendance, et au partenaire sexuel, est un événement qui doit être réfléchi dans le cadre d'une histoire de la biopolitique pour au moins deux raisons. Il s'agit d'abord de montrer que la normalisation biopolitique qui se dessine autour de l'objet « population » ne peut être dissociée d'une expérience de pensée et d'une façon de se conduire vis-à-vis de la « nature » de la procréation sur laquelle pourra se greffer un mode de gouvernement spécifique, basé sur la socialisation des conduites procréatrices du « couple malthusien ⁷¹ ». Cela explique comment, au cours des XIX^e et XX^e siècles, la question de la vie est devenue un enjeu politique, non seulement dans le terme de la revendication du droit à la vie et à la mort, du droit de se soigner et de tomber malade « selon le désir propre », mais aussi du droit de donner la vie, à travers les batailles sur la contraception et l'avortement ⁷². De ce point de vue, l'analyse de la « gouvernementalité » biopolitique qui s'affirme dans notre modernité ne peut pas être conduite uniquement à partir des dispositifs de normalisation qui auraient été imposés aux populations. Ce n'est pas seulement parce que la vie biologique des individus et des populations a fait l'objet d'un investissement de la part d'un dispositif de sexualité ou de sécurité qu'elle est devenue un enjeu politique, mais aussi parce qu'elle a été depuis le milieu du XVIII^e siècle l'objet d'une biopolitique « mineure », centrée sur la maîtrise de son propre corps et de son propre avenir. Cette « autre » biopolitique ne s'oppose pas à un biopouvoir transcendant, à l'image des masses prolétaires s'opposant à la bourgeoisie : elle habite la rationalité gouvernementale contemporaine au même titre que les « constructions » des élites scientifiques et politiques. Elle représente une rationalité hétérogène qui habite encore, en quelque sorte, notre façon de penser et d'agir.

70. Farge A., *Quel bruit ferons-nous ?*, Paris, Les prairies ordinaires, 2005, p. 122.

71. Foucault M., *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2006, p. 138.

72. Cf. en particulier Ronsin F., *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France 19^e-20^e siècles*, Paris, Aubier-Montagne, 1980.

Deuxièmement, si on se libère de l'idée que la population n'est que l'objet passif d'une stratégie gouvernementale à des fins de contrôle et de domination, derrière son émergence, on peut déceler l'apparition d'une série de conduites quotidiennes hétérodoxes, problématisant le rapport que chacun entretient avec le sexe, la nature, la procréation. Si la question de la population, à un certain moment, a émergé avec autant de force, c'est qu'il s'agissait de gouverner un nouvel individu, lequel décide lui-même de sa fécondité, loin de s'en remettre à la providence ou s'ajuster automatiquement aux subsistances. De ce point de vue, la « libération » d'une sexualité et d'un désir consubstantiels à une « nature humaine » est seulement la forme la plus récente que la rationalisation de sa propre existence a prise dans le cadre d'une « gouvernementalité » libérale. Il semble que Foucault a été assez clair là-dessus : on ne se libérera pas de la forme contemporaine qu'a prise la biopolitique sans essayer de définir de nouvelles « pratiques de liberté par lesquelles on pourrait définir ce qu'est le plaisir sexuel, les rapports érotiques, amoureux, passionnels avec les autres ⁷³ ». Mais, qu'il s'agisse de la volonté de maîtriser sa propre reproduction ou de changer sa propre vie sexuelle, il est important de remarquer que ces décisions ne peuvent être obtenues à coup d'injonctions, d'impositions de normes, de stratégies de domination.

Comme nous l'avons vu au début de cet article, la science crée de nouvelles normes à partir d'une entreprise de normalisation s'appliquant à la vie humaine, mais l'efficacité politique d'une telle entreprise dépend de la capacité à négocier avec les cadres d'un réel donné. Par exemple, dans ce sens, l'objet « population », sa grandeur, sa composition, etc., dépend d'une culture et notamment de la perception du « juste » nombre d'enfants ⁷⁴. Encore une fois, démographes et historiens savent mieux que les soi-disant « théoriciens de la biopolitique », que le gouvernement de la vie rencontre non le fait d'une « vie biologique » mais des cadres de socialisation, et une forme de vie réflexive. La raison, nous l'avons vu, est historique : pour qu'une collectivité humaine soit envisagée comme une population, il ne suffisait pas que tous les individus sur un certain territoire soient conçus comme des égaux, et par cela même, dénombrables. Il fallait, en plus, que l'égalité soit conçue ou imaginée au niveau des conduites, il fallait que tous les individus soient capables de penser et de calculer, et, au moins en théorie, de contrôler leur reproduction.

Les doutes par rapport aux interprétations actuelles de la biopolitique ne dérivent donc pas seulement d'un souci historien, mais, on l'aura compris, de la nécessité d'élaborer une nouvelle forme d'action politique se situant entre une certaine lecture de l'histoire et une question de théorie politique.

73. Foucault M., « L'éthique du souci de soi comme pratique de liberté », *Dits et écrits, op.cit.*, T. IV, p. 710.

74. Pour un exemple particulièrement éclairant concernant le choix conscient du nombre d'enfants au Mali, cf. van de Walle E., van de Walle F., "Fertility Transition, Conscious Choice and Numeracy", *Demography*, vol.29, n°4, 1992, pp. 478-502.

Lorsqu'on pense que les catégories biopolitiques sont des « inventions » faisant partie d'une technologie gouvernementale basée sur l'étude des phénomènes biologiques, on valide plus ou moins consciemment une vision de l'histoire où les gouvernés n'ont pas leur mot à dire, ni d'action politique possible. Les innombrables « dénonciations » de la domination biopolitique rejoignent, en ce sens, la fiction gouvernementale d'une action politique qui se ferait à l'insu des sujets gouvernés, hors de leur champ d'action. C'est la raison pour laquelle les tentatives d'élaborer une politique nouvelle, s'opposant à la « domination » du biopouvoir, renvoient soit à l'horizon messianique d'une politique « à venir », soit à l'absurde fondation philosophique de la résistance sur une « vie biologique ».

Ce n'est pas en *ordonnant* de nouvelles actions politiques que le diagnosticien du présent peut s'employer à l'action politique. C'est en montrant que la « vie » est définie et régénérée à partir des modes de savoir et de pouvoir *qui ne sont pas* l'apanage des élites, des classes dominantes ou des gouvernants. C'est en se situant dans le sillage de tous celles et ceux qui, sans laisser de traces apparentes, ont de fait *agi* politiquement, en déplaçant les termes d'un problème, en obligeant à sa reformulation, qu'on peut faire aujourd'hui des analyses politiques *et* historiques autour du gouvernement de la vie. C'est pourquoi, à travers la construction historique, nous essayons de rendre dynamique une opposition frontale, de déconstruire le perpétuel clivage entre dominants et dominés. Pourquoi, en effet, surmonter ce clivage ? Non pas pour nier que des faits de domination existent, mais pour combattre l'idée que les dominants et les dominés sont toujours les mêmes au cours de l'histoire, et que la théorie politique, une fois abandonnés le normativisme et le descriptivisme des années 1980, est condamnée d'un côté à une activité de dénonciation du déséquilibre des rapports de pouvoir en place, de l'autre à la recherche infinie d'une résistance introuvable, qui serait toujours à construire d'emblée ⁷⁵. En revanche, c'est en remontant à travers une analyse historique aux expériences de pensée par lesquelles nous nous sommes constitués comme sujets des actions possibles, et comme objets d'un savoir à la fois politique et scientifique, qu'on peut redonner une certaine « puissance d'agir » à des acteurs qui sont habituellement exclus du champ de l'action politique, réduits à des « objets » passifs d'un gouvernement d'en haut. Par une généalogie de la construction du *nous* que nous sommes aujourd'hui, en tant qu'objets d'un savoir scientifique et d'une gestion gouvernementale, mais aussi en tant que sujets politiques d'actions possibles, il s'agit de revenir vers notre présent « lesté des problèmes anciens ⁷⁶ ». En ce sens, comme il est indiqué plus haut, cette analyse doit valoir aussi comme un diagnostic de notre actualité. Étudier la façon dont des concepts politiques et scientifiques s'articulent à des formes

75. Cf. Fischbach F., *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 5-18.

76. Loraux N., « Eloge de l'anachronisme en histoire », *Le genre humain*, n°27, 1993, p. 32.

d'expérience, signifie montrer comment notre modernité dérive autant d'une logique de contrôle que des luttes et des transformations sociales qui se sont souvent passées dans les silences de l'histoire ⁷⁷.

Si l'affirmation de la biopolitique moderne a été liée à la définition de l'être humain comme corps sexuel, on comprend comment le « couple malthusien » a pu constituer une figure bien précise du dispositif de sexualité ⁷⁸. Le couple qui décide « librement » du nombre d'enfants est une figure paradigmatique du gouvernement entendu comme conduction des conduites autonomes, mais seulement dans la mesure où des hommes et des femmes anonymes ont inventé une nouvelle façon de se conduire par rapport à la procréation, aux phénomènes de la vie et de la mort, à la question économique de la subsistance et de l'éducation. On comprend alors pourquoi et comment, aujourd'hui, la proposition d'un modèle du libre choix reproductif dans les pays du « Tiers-monde » peut apparaître tant sous la forme d'une gestion biopolitique de la reproduction à un niveau mondial que sous celle d'une injonction paradoxale « à se libérer ». Encore une fois, l'approche technocratique, consistant à arriver sur le « terrain » avec une série de solutions déjà prêtes et indiscutables, rejoint la *désolation* de ceux qui se limitent à constater la passivité des populations, décrites comme incapables de « résister » à la gestion biopolitique, trompées par une gouvernance hyperpuissante, sinon « créées » de fond en comble par une logique dont les « gouvernés » ne peuvent comprendre ni les tenants, ni les aboutissants. Lorsque d'un côté comme de l'autre, on *prescrit* des solutions politiques, que ce soit par un gouvernement des corps ou l'injonction à se soulever contre ce même gouvernement, on oublie précisément que le « libre choix » en matière de procréation n'a jamais pu être imposé intégralement : ce sont des femmes et des hommes qui se le sont approprié en se construisant comme sujets là où on ne voulait les voir que comme des objets. C'est la raison pour laquelle une biopolitique affirmative est moins à retrouver dans un paradigme philosophique ou dans un schème politique, que dans les méandres, les ruses, et les silences de notre histoire.

77. Cf. sur ce point Rose N., *Powers of Freedom. Reframing Political Thought*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1999, p. 277.

78. Foucault, M., *La Volonté de savoir, op.cit.*, p. 161.